

Identité nationale de santé

Depuis janvier 2021, les praticiens doivent valider l'identité nationale de santé (INS) de leurs patients afin d'éviter toute confusion et améliorer la gestion des dossiers.

1 Valider l'identité du patient

à l'aide d'une pièce d'identité à haut niveau de confiance, au moins une fois, à l'occasion d'une première ou nouvelle prise en charge.

Cette opération vise simplement à uniformiser l'**identification du patient pour sécuriser son parcours** et le traitement informatique de ses données.



L'ANS met à votre disposition un kit d'information sur ce dispositif pour votre patientèle.

- Passeport français ou étranger
- Carte d'identité française ou carte d'identité nationale (pour les ressortissants de l'Union européenne)
- Livret de famille/extrait d'acte de naissance pour les enfants avec vérification de l'identité d'un des parents ou tuteur légal
- Titre de séjour permanent ;
- Dispositif d'identification électronique au niveau « substantiel ».

Dans le cas où votre patient refuserait de produire une pièce d'identité, la cohérence de l'INS avec l'identité du patient ne pourra pas être vérifiée.

L'INS ne pourra pas être qualifiée, et ne pourra donc pas être utilisée pour référencer ses données de santé.

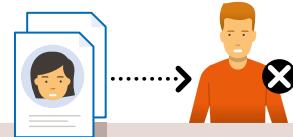
2 Récupérer l'INS du patient

auprès du téléservice INSI, depuis le logiciel de gestion du cabinet.

L'utilisation de l'INS, dans les conditions définies par le référentiel INS, **vous protège contre un éventuel engagement de votre responsabilité** au regard du RGPD.



Carte vitale du patient
ins
Identité nationale de santé



Dans le cas où des données seraient rattachées à la mauvaise personne (par exemple).

3 Utiliser l'INS du patient

depuis le logiciel de gestion du cabinet.

et gagner du temps dans la gestion de son dossier.



Rattacher directement un document reçu ou scanné à un dossier existant. Déetecter plus tôt des doublons potentiels.

Alimenter ou consulter facilement le dossier médical partagé (DMP), en limitant les rejets.

Échanger demain par messagerie sécurisée avec vos patients au travers de l'espace numérique de santé.